



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mercredi 21 mai 2025 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 13

Conseillers représentés : 4

Date de convocation : 15 mai 2025

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSÉ, M. Philippe SCHILLING

Absents excusés avec pouvoir : Mme Véronique IFFER, pouvoir à Mme Michèle NAVE
M. Julien ANCKLY, pouvoir à M. Maxime KERN
Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME
Mme Sabine KROMMENACKER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absents sans pouvoir : Mme Carole METZ, Mme Paola DI MICHELE, M. François LAEUFER

Objet : Demande de subvention à la Région Grand Est et à l'ES pour la réalisation d'un diagnostic thermique de l'Espace « La Forêt »

La commune de Gries souhaite s'engager dans une amélioration des performances énergétiques de son complexe sportif Espace « La Forêt », ce qui nécessite la réalisation d'une étude-diagnostic approfondie.

Les objectifs recherchés sont :

- Améliorer la connaissance du bâtiment et permettre la programmation pluriannuelle de travaux énergétiques,
- Réduire les consommations d'énergie et les émissions GES,
- Améliorer la qualité de l'air intérieur des salles et la qualité de vie des usagers et spectateurs,
- Résoudre les problématiques d'usage du bâtiment par rapport à la Gestion Technique du Bâtiment (GTB).

L'entreprise « SOLARES BAUEN », basée à Strasbourg, propose une étude-diagnostic d'un montant de 22 400 € HT, soit 26 880 € TTC (28 jours ingénieurs), étude éligible à des subventions de la part de l'ES et de la Région Grand Est :

- Pour l'ES, il existe une possibilité de subvention de diagnostic thermique de bâtiments communaux via l'Association des Maires du Bas-Rhin avec un plafond de 7 500 € HT de subvention par commune et un maximum de 50 000 € HT par an.
- Pour la Région Grand Est, une aide est possible dans le cadre du dispositif « Climaxion » (soutien au diagnostic de bâtiment public et associatif),

Coût de l'étude : 22 400 € HT. Plan de financement prévisionnel :

- Subvention ES : 7 500 €
- Subvention Région : 9 690 €
- Commune de Gries : 5 210 €

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité

- **D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessus,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à solliciter les subventions auprès des financeurs ci-dessus indiqués.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 26 mai 2025
Publiée ou notifiée le 26 mai 2025
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



Le secrétaire,
Patrick SIMON

